



29 janvier 2016

Vos nouveautés mises en valeur ! Les inscriptions doivent être finalisées !

Chers exposants,

Nous communiquons assez largement avec la presse à propos de la manifestation à venir... et nous avons plusieurs fois parlé des informations publiées sur le site par des exposants. Nous souhaiterions aller plus loin et mettre en valeur les nouveautés qui seront exposées au SIAMS 2016.

Vos nouveautés sous les projecteurs

Si vous nous envoyez une brève description des nouveautés que vous allez présenter (avec une image si vous en avez une), nous les mettrons en valeur dans notre communication. **Merci de nous les faire parvenir le plus rapidement possible** (les premiers arrivés seront les premiers servis).

Un peu d'administration est toujours nécessaire

Les délais concernant les différentes étapes de l'inscription arrivent à terme. Nous souhaitons vous rappeler les éléments suivants :

- Tous les formulaires de commandes sont disponibles sur le site à cette adresse : <http://www.siams.ch/pourquoi-exposer/login>. Il n'est pas nécessaire d'être connecté avec un identifiant (login) pour y accéder.
- Vous y trouverez notamment la possibilité de louer une machine à café (et d'acheter du café), de disposer de Catering, de louer des plantes, de faire produire des posters, des autocollants ou des gadgets et bien plus encore. Veuillez SVPL prendre les délais en compte.
- Pour les personnes n'ayant pas encore complété le formulaire « commandes techniques » ainsi que le croquis des emplacements des raccordements électriques et d'air comprimé, nous les prions de le faire rapidement. Sans indication, les prises seront installées au coin du stand et tout changement ultérieur sera facturé.
- Les machines de plus de 1'500 kg doivent impérativement être annoncées jusqu'au 15.02 dernier délai (formulaire « commandes techniques »).
- Pour les entreprises ayant commandé des annonces au catalogue, si vous désirez y faire figurer votre numéro de stand définitif, vous le trouverez sur le site : *Pourquoi visiter/Répertoire des exposants*. Le délai de remise pour les annonces est le 2 février.

Nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec vous pour le cru 2016 de SIAMS et vous remercions.

Meilleures salutations

Pierre-Yves Kohler
Directeur

Laurence Gygax
Responsable clients